



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	230 486 531	140 963 054
VENTES DE MARCHANDISES	224 747 362	136 335 970
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	5 476 012	4 423 044
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>230 223 374</i>	<i>140 759 014</i>
REPRISES SUR PROVISIONS		35 010
TRANSFERTS DE CHARGES	163 601	75 310
AUTRES PRODUITS	99 555	93 719
CHARGES D'EXPLOITATION	227 424 868	137 106 766
ACHATS DE MARCHANDISES	189 487 159	106 851 409
VARIATION DES STOCKS	(2 260 040)	(2 007 248)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	306 149	248 801
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	12 519 450	9 949 771
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 319 602	1 062 212
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 323 757	8 704 214
CHARGES SOCIALES	3 744 590	2 794 043
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 119 048	3 961 063
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	70 400	43 400
AUTRES CHARGES	6 794 749	5 499 097
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 061 663	3 856 287
PRODUITS FINANCIERS	8 914	164
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	8 914	164
CHARGES FINANCIERES	311 912	75 360
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	311 912	75 360
RESULTAT FINANCIER	(302 998)	(75 195)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 758 665	3 781 092
PRODUITS EXCEPTIONNELS	589 343	125 657
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	255 971	125 657
REPRISES SUR PROVISIONS	333 372	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	685 434	959 649
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 570	23 506
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	78 753	683 208
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	605 111	252 935
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(96 091)	(833 992)
PARTICIPATION DES SALAIRES	208 378	189 836
IMPOTS SUR LES BENEFICES	421 983	415 333
BENEFICE NET COMPTABLE	2 032 213	2 341 931
Total des produits	231 084 790	141 088 876
Total des charges	229 052 576	138 746 945
BENEFICE NET COMPTABLE	2 032 213	2 341 931
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	278 204	55 051

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. Frédéric GLURY

79F0A6FAC833456...



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	114 422 071	53 869 216	60 552 854	34 650 260
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	899 572	384 128	515 443	272 597
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	899 572	384 128	515 443	272 597
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 466 246	53 485 088	59 981 158	34 327 403
TERRAINS	19 945 718	12 320 312	7 625 405	6 778 442
CONSTRUCTIONS	53 418 451	28 534 461	24 883 989	15 698 101
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	21 471 365	11 927 065	9 544 300	4 735 181
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 315 236	703 247	611 988	252 708
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	17 315 473		17 315 473	6 862 969
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	56 252		56 252	50 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 421		37 421	37 411
PRETS	3 684		3 684	3 684
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	15 146		15 146	9 163
ACTIF CIRCULANT	16 265 030	161 980	16 103 049	11 500 681
STOCKS ET EN-COURS	7 032 774		7 032 774	4 772 734
MARCHANDISES	7 032 774		7 032 774	4 772 734
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 559 648		4 559 648	2 656 340
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 629 891		2 629 891	1 471 864
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 929 757		1 929 757	1 184 475
CREANCES DIVERSES (3)	1 287 293	161 980	1 125 313	848 484
DISPONIBILITES	2 922 741		2 922 741	2 884 845
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	462 572		462 572	338 277
TOTAL GENERAL	130 687 101	54 031 196	76 655 904	46 150 941
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 684	3 684
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 550 855	7 883 071
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	1 183 559	7 650
RESERVE LEGALE	66 445	7 650
AUTRES RESERVES	1 117 114	
REPORT A NOUVEAU		(1 166 021)
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 032 213	2 341 931
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 390 832	1 045 801
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 133 750	843 211
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 550 855</i>	<i>7 883 071</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	300 700	247 900
PROVISIONS POUR RISQUES	107 400	125 000
PROVISIONS POUR CHARGES	193 300	122 900
DETTES (1)	65 804 349	38 019 969
DETTES FINANCIERES (2)	39 983 510	19 641 011
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 918 685	6 674 442
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	34 064 824	12 966 568
DETTES D'EXPLOITATION	18 898 307	11 959 438
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 452 233	8 623 169
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 446 073	3 336 269
DETTES DIVERSES	6 248 329	4 518 128
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	6 074 907	4 486 915
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	171 983	28 859
AUTRES DETTES DIVERSES	1 438	2 353
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	674 202	1 901 391
TOTAL GENERAL	76 655 904	46 150 941
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	30 058 646 35 745 703	10 451 897 27 568 073
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	5 917 725	6 673 482

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. Frédéric GIVRY

79F0A6FAC833456...

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a ouvert 6 stations-service d'autoroute par voie de concessions. Les investissements mis en service se sont élevés à 19 101 k€, et ceux qui étaient en-cours à la clôture de l'exercice se chiffrent à 17 315 k€. Ces investissements ont été financés en totalité par des emprunts auprès de la société mère.

Deux stations ont été fermées au terme de leurs contrats de concessions, non renouvelées.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable. Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 445 parts de 1 080 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	661 332	321 249	83 009	899 572
Immobilisations corporelles	100 251 740	29 773 155	16 558 648	113 466 246
Immobilisations financières - titres	37 411	10		37 421
Immobilisations financières - créances	12 849	5 983		18 832
	100 963 332	30 100 397	16 641 657	114 422 071

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	388 735	78 402	83 009	384 128
Immobilisations corporelles	65 924 337	4 040 646	16 479 895	53 485 088
	66 313 072	4 119 048 (*)	16 562 904	53 869 216

(*) Dont dotation : . linéaire 4 119 048
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Provision pour hausse des prix	843 211	605 111	314 572	1 133 750
Provisions pour risques et charges (1)	247 900	70 400	17 600	300 700
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	163 180		1 200	161 980
	1 254 291	675 511 (*)	333 372 (*)	1 596 430
(*) Dont :				
. exploitation		70 400	=	
. financier				
. exceptionnel		605 111	333 372	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 17 600

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	18 832	3 685	15 147
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 559 649	4 559 649	
Créances diverses	1 287 294	1 287 294	
Charges constatées d'avance	462 572	462 572	
	6 328 347	6 313 200	15 147

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	5 918 686	5 918 686		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	34 064 825	4 214 557	15 673 548	14 176 720
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	18 898 308	18 689 930		208 378
Dettes diverses	6 248 329	6 248 329		
Produits constatés d'avance	674 202	674 202		
	65 804 350	35 745 703	15 673 548	14 385 098

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice -

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 34 064 825

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de 20 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	26
- Agents de maîtrise	45
- Employés	323
	<u>394</u>

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Charges diverses exceptionnelles	1 570	-
Provision pour litige	-	17 600
Provisions sur créances	-	1 200
Provisions pour hausse des prix	605 111	314 572
Cession d'immobilisations corporelles	78 753	50 102
Quote-part de subvention d'investissement	-	104 969
Produits exceptionnels divers	-	100 900
	<u>685 434</u>	<u>589 343</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés	208 378
---------------------------------	---------

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	736 900
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>- 314 917</u>
	421 983

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	357 286
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	484 455

La société ne dispose plus de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs. Ces derniers ont été imputés sur l'exercice pour leur globalité soit 1 320 343 €.

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2022 s'élève à 42.85 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 230 K€.

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Clients et comptes rattachés	808 337
Emprunts et dettes financières divers	34 064 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 710 194
Production vendue	29 241
Achats de marchandises	169 628 989
Autres achats et charges externes	81 881
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	278 205
Charges exceptionnelles en capital	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:
M. Frédéric GURY
79F0A6FAC833456...

SARL SODIPLEC**SARL SODIPLEC****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société SODIPLEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL SODIPLEC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

SARL SODIPLEC

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

SARL SODIPLEC

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SARL SODIPLEC

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 2 Juin 2023
Le Commissaire aux Comptes
COGEPARC

Anne BRION TURCK, Associée

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	114 422 071	53 869 216	60 552 854	34 650 260
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	899 572	384 128	515 443	272 597
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	899 572	384 128	515 443	272 597
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 466 246	53 485 088	59 981 158	34 327 403
TERRAINS	19 945 718	12 320 312	7 625 405	6 778 442
CONSTRUCTIONS	53 418 451	28 534 461	24 883 989	15 698 101
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	21 471 365	11 927 065	9 544 300	4 735 181
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 315 236	703 247	611 988	252 708
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	17 315 473		17 315 473	6 862 969
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	56 252		56 252	50 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 421		37 421	37 411
PRETS	3 684		3 684	3 684
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	15 146		15 146	9 163
ACTIF CIRCULANT	16 265 030	161 980	16 103 049	11 500 681
STOCKS ET EN-COURS	7 032 774		7 032 774	4 772 734
MARCHANDISES	7 032 774		7 032 774	4 772 734
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 559 648		4 559 648	2 656 340
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 629 891		2 629 891	1 471 864
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 929 757		1 929 757	1 184 475
CREANCES DIVERSES (3)	1 287 293	161 980	1 125 313	848 484
DISPONIBILITES	2 922 741		2 922 741	2 884 845
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	462 572		462 572	338 277
TOTAL GENERAL	130 687 101	54 031 196	76 655 904	46 150 941
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 684	3 684
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 550 855	7 883 071
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	1 183 559	7 650
RESERVE LEGALE	66 445	7 650
AUTRES RESERVES	1 117 114	
REPORT A NOUVEAU		(1 166 021)
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 032 213	2 341 931
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 390 832	1 045 801
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 133 750	843 211
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	10 550 855	7 883 071
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	300 700	247 900
PROVISIONS POUR RISQUES	107 400	125 000
PROVISIONS POUR CHARGES	193 300	122 900
DETTES (1)	65 804 349	38 019 969
DETTES FINANCIERES (2)	39 983 510	19 641 011
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 918 685	6 674 442
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	34 064 824	12 966 568
DETTES D'EXPLOITATION	18 898 307	11 959 438
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 452 233	8 623 169
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 446 073	3 336 269
DETTES DIVERSES	6 248 329	4 518 128
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	6 074 907	4 486 915
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	171 983	28 859
AUTRES DETTES DIVERSES	1 438	2 353
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	674 202	1 901 391
TOTAL GENERAL	76 655 904	46 150 941
(1) Dont à plus d'un an	30 058 646	10 451 897
Dont à moins d'un an	35 745 703	27 568 073
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	5 917 725	6 673 482

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	230 486 531	140 963 054
VENTES DE MARCHANDISES	224 747 362	136 335 970
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	5 476 012	4 423 044
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	230 223 374	140 759 014
REPRISES SUR PROVISIONS		35 010
TRANSFERTS DE CHARGES	163 601	75 310
AUTRES PRODUITS	99 555	93 719
CHARGES D'EXPLOITATION	227 424 868	137 106 766
ACHATS DE MARCHANDISES	189 487 159	106 851 409
VARIATION DES STOCKS	(2 260 040)	(2 007 248)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	306 149	248 801
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	12 519 450	9 949 771
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 319 602	1 062 212
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 323 757	8 704 214
CHARGES SOCIALES	3 744 590	2 794 043
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 119 048	3 961 063
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	70 400	43 400
AUTRES CHARGES	6 794 749	5 499 097
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 061 663	3 856 287
PRODUITS FINANCIERS	8 914	164
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	8 914	164
CHARGES FINANCIERES	311 912	75 360
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	311 912	75 360
RESULTAT FINANCIER	(302 998)	(75 195)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 758 665	3 781 092
PRODUITS EXCEPTIONNELS	589 343	125 657
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	255 971	125 657
REPRISES SUR PROVISIONS	333 372	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	685 434	959 649
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 570	23 506
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	78 753	683 208
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	605 111	252 935
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(96 091)	(833 992)
PARTICIPATION DES SALAIRES	208 378	189 836
IMPOTS SUR LES BENEFICES	421 983	415 333
BENEFICE NET COMPTABLE	2 032 213	2 341 931
Total des produits	231 084 790	141 088 876
Total des charges	229 052 576	138 746 945
BENEFICE NET COMPTABLE	2 032 213	2 341 931
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	278 204	55 051

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a ouvert 6 stations-service d'autoroute par voie de concessions. Les investissements mis en service se sont élevés à 19 101 k€, et ceux qui étaient en-cours à la clôture de l'exercice se chiffrent à 17 315 k€. Ces investissements ont été financés en totalité par des emprunts auprès de la société mère.

Deux stations ont été fermées au terme de leurs contrats de concessions, non renouvelées.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable.

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 4 445 parts de 1 080 euros.

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	661 332	321 249	83 009	899 572
Immobilisations corporelles	100 251 740	29 773 155	16 558 648	113 466 246
Immobilisations financières - titres	37 411	10		37 421
Immobilisations financières - créances	12 849	5 983		18 832
	100 963 332	30 100 397	16 641 657	114 422 071

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	388 735	78 402	83 009	384 128
Immobilisations corporelles	65 924 337	4 040 646	16 479 895	53 485 088
	66 313 072	4 119 048 (*)	16 562 904	53 869 216

(*) Dont dotation : . linéaire
 . dégressive
 . exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Provision pour hausse des prix	843 211	605 111	314 572	1 133 750
Provisions pour risques et charges (1)	247 900	70 400	17 600	300 700
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	163 180		1 200	161 980
	1 254 291	675 511 (*)	333 372 (*)	1 596 430
(*) Dont :				
. exploitation		70 400	=	
. financier				
. exceptionnel		605 111	333 372	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	17 600

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	18 832	3 685	15 147
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 559 649	4 559 649	
Créances diverses	1 287 294	1 287 294	
Charges constatées d'avance	462 572	462 572	
	6 328 347	6 313 200	15 147

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	5 918 686	5 918 686		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	34 064 825	4 214 557	15 673 548	14 176 720
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	18 898 308	18 689 930		208 378
Dettes diverses	6 248 329	6 248 329		
Produits constatés d'avance	674 202	674 202		
	65 804 350	35 745 703	15 673 548	14 385 098

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

-

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

34 064 825

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation de 20 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	26
- Agents de maîtrise	45
- Employés	323
	394

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Charges diverses exceptionnelles	1 570	-
Provision pour litige	-	17 600
Provisions sur créances	-	1 200
Provisions pour hausse des prix	605 111	314 572
Cession d'immobilisations corporelles	78 753	50 102
Quote-part de subvention d'investissement	-	104 969
Produits exceptionnels divers	-	100 900
	685 434	589 343

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés	208 378
---------------------------------	---------

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	736 900
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 314 917
	421 983

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	357 286
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	484 455

La société ne dispose plus de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs. Ces derniers ont été imputés sur l'exercice pour leur globalité soit 1 320 343 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2022 s'élève à 42.85 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 230 K€.

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Clients et comptes rattachés	808 337
Emprunts et dettes financières divers	34 064 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 710 194
Production vendue	29 241
Achats de marchandises	169 628 989
Autres achats et charges externes	81 881
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	278 205
Charges exceptionnelles en capital	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIPLEC
Société à responsabilité limitée au capital de 4 800 600 euros
Siège social : 26 Quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE
352 222 368 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2 032 213,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 032 213,17 euros

Pour dotation,

A la réserve légale 101 610,66 euros

Le solde,

Au compte « Autres Réserves » 1 930 602,51 euros

Qui s'élève ainsi à 3 047 716,97 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Gérance

M. Frédéric GIVRY

DocuSigned by:

79F0A6FAC833456...